L'Université

(No. 39.)

(*Circulaire au Clergé.*)

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
1er Mars 1875.

I. Séminaire de Chicoutimi.
II. Envoi de la bulle de Léon XII sur le Jubilé.
III. Petit Manuel du Jubilé, pour le Diocèse de Québec.
IV. Colporteurs des sociétés bibliques.
V. Ouvrage et conférences sur l'agriculture, à encourager.

MONSIEUR,

I.

Dans ma circulaire (No. 31) du 1er Mars 1874, j'ai ordonné une quête en faveur du *Séminaire de Chicoutimi*. Je demandais un centin par année, pendant trois ans, par chaque personne du diocèse. Nous voici rendus au mois destiné à honorer spécialemsnt Saint Joseph, le chef de cette Sainte Famille, à laquelle ce nouvel établissement est consacré. L'année dernière, ces quêtes, en y comprenant quelques dons généreux, ont donné $7670.66, auxquelles sont venues s'adjoindre depuis le commencement de l'année, $195. Ces sommes ont été employées à la construction d'une aile de 108 pieds sur 52, à quatre étages pleins et une mansarde haute de 14 pieds. L'édifice, construit en belle et bonne pierre trouvée sur place, est maintenant clos et couvert en planches et dans le courant de l'été il sera mis en état de recevoir la nombreuse famille que le Saint Enfant Jésus attire

auprès de lui dans ce Séminaire. Cette année, près de 90 élèves ont fréquenté les classes et, à cause de l'exiguité du local, il a fallu louer une couple de maisons dans le voisinage de l'ancien collége, que l'on croyait d'abord capable de suffire pour plusieurs années. La bénédiction du Divin Enfant sur cet établissement nous donne l'assurance que ceux qui contribueront à son achèvement auront une bonne part aux largesses de Jésus, Marie et Joseph.

J'ai la ferme confiance que cette seconde quête d'un centin par personne, ne sera pas moins fructueuse que la première, afin que nous puissions, au mois de Septembre, installer Notre Seigneur dans cette nouvelle demeure que le diocèse de Québec tout entier a généreusement contribué à ériger.

Il est à espérer que tous les bienfaiteurs spéciaux de l'année dernière, se signaleront encore cette fois, car il reste encore beaucoup à faire dans l'intérieur pour rendre logeables les parties de l'édifice que l'on se propose d'occuper cet automne. Il faut songer aussi qu'on a dû emprunter quelques milliers de piastres pour rendre l'édifice au point où il est.

L'année dernière, je vous disais : " Je demande bien peu de " chose ; je demande si peu que je crains presque de paraître faire " injure à la charité de mes diocésains ! Un centin par année.....par " chaque personne ! Quelle est la personne si pauvre, qu'elle ne puisse " pas donner à S. Joseph un centin cette année encore et autant l'an- " née prochaine ? Quel est l'enfant si jeune qui ne veuille contribuer " un centin pour aider à construire la demeure de l'Enfant Jésus ! " Quels sont les parents qui ne donneront pas volontiers un centin au " nom de leur enfant encore au berceau, pour attirer sur ce cher objet " de leur tendresse, la bénédiction de Jésus, de Marie et de Joseph ? " Il va sans dire que je recevrai avec double reconnaissance l'offrande " immédiate de ces trois centins que bien des personnes voudront " faire."

" Chaque curé connaissant le nombre total d'âmes qu'il y a dans " sa paroisse, arrivera facilement à connaître si la paroisse a fourni à " Saint Joseph le petit contingent que je demande au nom de ce Saint " Patriarche."

" ..... Le district du Saguenay, malgré les cruelles épreuves auxquelles il a été soumis, continue à faire des progrès et deviendra avec le temps, une partie importante de notre province. Sa position exceptionnelle demande qu'il puisse trouver dans ses propres limites tout ce dont il a besoin pour prospérer sous le rapport intellectuel, aussi bien que sous le rapport matériel. Or une institution de haute éducation contribuera éminemment à retenir et à attirer dans ce territoire bon nombre de nos compatriotes, qui autrement seraient perdus pour notre province. C'est aussi pour le même but que notre Gouvernement Provincial se montre disposé à favoriser la construction d'un chemin de fer qui reliera ce territoire avec la vallée du Saint Laurent."

A ces paroles que je vous adressais l'année dernière, je n'ajouterai qu'une considération nouvelle, ou plutôt, une nouvelle autorité en faveur d'une considération que je faisais valoir en 1874. Dans sa bulle du jubilé, Notre Saint Père le Pape nous recommande de pratiquer l'aumône surtout en faveur des établissements de charité et d'éducation... De nos jours l'enfer redouble d'efforts pour soustraire l'enfance et la jeunesse à l'influence salutaire de la religion et empoisonner dans sa source même la société entière. " Or contribuer à " répandre les bienfaits de l'éducation, est une des principales œuvres " de la divine vertu de charité. Lorsque plus tard, comme on a lieu " de l'espérer, un siége épiscopal sera établi à Chicoutimi, la religion " trouvera dans ce séminaire le clergé dont elle aura besoin... Lorsque " nous verrons ces belles espérances se réaliser, nous nous rappellerons avec bonheur que notre petite aumône d'un centin par année, " pendant trois ans, aura contribué à faire ces grandes choses." (Circulaire du 1er Mars 1874.)

Vous voudrez bien, M. le Curé, agréer l'expression de ma vive reconnaissance pour le zèle que vous avez déployé l'année dernière en faveur de cette œuvre et recueillir encore cette année ces offrandes pendant le mois de Saint Joseph. Veuillez m'en faire tenir le montant aussitôt que possible, en y ajoutant votre aumône que vous distinguerez dans votre liste, afin que les archives de cette maison puissent en conserver le souvenir.

MM. les Curés du Saguenay pourront remettre leurs offrandes à M. le Grand Vicaire Racine.

Que la bénédiction de Jésus et la protection de Marie et de Joseph soient à jamais sur vous et sur tous ceux qui contribueront à cette bonne œuvre !

II.

Le Saint Père, en envoyant aux évêques son encyclique du jubilé de 1875, y a joint une copie de la bulle de Léon XII, en date du 25 décembre 1875. De concert avec les évêques des deux provinces de Québec et de Toronto, je l'ai fait imprimer pour en distribuer une copie à tous les membres du clergé ; vous la recevrez avec la présente. Cette bulle est célèbre dans le monde catholique à cause des conseils vraiment admirables qu'elle renferme pour la direction des âmes dans le saint tribunal, en tout temps, mais surtout durant le jubilé. Depuis cette époque les conciles et les théologiens en ont cité des extraits ; et notre second concile de Québec, en a inséré une partie assez considérable dans son décret IX. L'envoi que Pie IX en a fait à tous les évêques, montre assez clairement combien ce grand pontife désire que cette bulle soit étudiée, méditée et pratiquée dans tout l'univers catholique. J'ai la confiance que vous vous conformerez de grand cœur à ce désir qui doit être pour nous comme un ordre. La bénédiction de Notre Seigneur ne peut manquer de se répandre avec abondance sur les travaux de ceux dont le zèle sera guidé et éclairé par cette parole apostolique. *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ. Noli negligere gratiam quæ in te est..... Hæc meditare, in his esto ; ut profectus tuus manifestus sit omnibus. Attende tibi et doctrinæ ; insta in illis. Hoc enim faciens et teipsum salvum facies et eos qui te audiunt* (I. Tim. IV. 13...).

III.

J'ai fait préparer et imprimer un *Petit Manuel pour le Jubilé de 1875 dans le diocèse de Québec.* Il est destiné à faire connaître aussi clairement que possible les conditions à remplir pour gagner l'indulgence du jubilé. Il sera très utile aux fidèles et même au clergé, parcequ'il entre dans plusieurs détails qu'il eût été impossible de mettre dans un mandement.

J'invite MM. les Curés à en répandre quelques douzaines dans leurs paroisses. Il est nécessaire de faire les demandes au plus vite parceque l'imprimeur gardera ses caractères sur pied pendant quelques

semaines seulement, afin de pouvoir plus aisément satisfaire toutes les demandes, mais ensuite il sera difficile de s'en procurer des exemplaires. Il se vend 4 centins la pièce et 3 centins à la douzaine. On le trouvera chez M. Crémazie, en face du presbytère, à Québec.

IV.

J'ai vu récemment dans le compte-rendu d'une assemblée des sociétés bibliques que deux colporteurs français ont été chargés l'année dernière de distribuer des bibles et des *tracts* le long des deux rives du Saint Laurent et qu'on se propose de continuer encore cette année. Je n'ai pas besoin de vous dire avec quel soin et quel zèle vous devez prémunir vos fidèles contre les piéges que l'erreur tend à leur foi. Il suffit que vous en soyiez prévenus.

V.

Le Gouvernement de cette province fait en ce moment de louables efforts pour améliorer l'état de l'agriculture. Comme nous le lisons dans un rapport fait par un homme compétent, qui venait de parcourir presque toute la partie Canadienne Française de notre province, " il faut bien l'admettre, notre agriculture souffre au delà de toute " expression, et il est grand temps de prendre les mesures les plus " énergiques, si l'on veut arrêter le mal qui nous appauvrit et qui " décime notre population... J'ai visité, dit-il, les paroisses qui autre- " fois étaient les plus fertiles du pays : sur des terres qui ont produit " le bled avec une extrême abondance, pendant bien des années, on " n'a plus qu'une avoine comparativement chétive... Depuis plusieurs " années les maisons des cultivateurs se sont vidées au profit des bri- " queteries et des fabriques américaines, et il n'est resté pour cultiver " les terres que ceux qui ne pouvaient faire autrement..." (*Rapport pour l'année finissant le* 30 *Juin* 1874, *page CL.*)

Quand même vous ne partageriez point d'une manière absolue toutes les idées renfermées dans ces paroles, en tant qu'elles s'appliquent à votre paroisse ou comté, il est certain qu'elles se vérifient malheureusement dans un trop grand nombre d'endroits. La charité nous fait donc un devoir de contribuer, chacun en la mesure qui nous est possible, à rendre aussi efficaces que possible, les divers moyens tentés pour faire connaître et comprendre à nos cultivateurs les prin-

cipes d'une agriculture raisonnée et profitable. Le bien des âmes y est intéressé à un haut degré ; la misère temporelle engendre bien des misères spirituelles ; l'ignorance, l'injustice, la négligence des devoirs religieux, etc. A cela il faut ajouter le désir d'émigrer qui naît de l'espoir, trop souvent déçu, d'améliorer son sort et qui expose grand nombre de nos pauvres canadiens à perdre leur foi et leurs mœurs, comme l'expérience ne l'a que trop prouvé.

Je compte sur votre charité, votre zèle et votre patriotisme pour seconder les bonnes intentions et les efforts de notre gouvernement provincial, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Ce sera déjà un grand point de gagné si l'on peut réussir à faire comprendre que l'agriculture routinière est peu profitable, tandis que si elle est éclairée par les principes d'une sage expérience, elle donne des produits doublement avantageux sous le rapport de la qualité et de la quantité.

On a publié récemment un petit ouvrage qui a pour titre : *Une leçon d'agriculture—Causeries agricoles par Edouard A. Bernard.* Cet opuscule, orné de nombreuses gravures, m'a paru recommandable surtout par sa précision, sa clarté et ses applications pratiques à notre sol et à notre climat. Les excellents conseils qu'il renferme sont à la portée de tous nos cultivateurs. Je pense que le clergé rendrait un grand service en contribuant à le répandre dans nos campagnes.

Ce Monsieur est chargé par le Gouvernement Provincial de donner des *causeries* ou des conférences agricoles dans les paroisses. Ces conférences sont *gratuites.* Elles ont été bien goutées et très utiles dans tous les endroits où elles ont déjà été données. Je serais heureux d'apprendre que notre district pense à en profiter. Comme elles n'ont lieu que sur invitation expresse, je désire que MM. les Curés s'entendent ensemble et avec les diverses sociétés d'agriculture des comtés, pour faire jouir leurs paroisses de ces précieux avantages. Les invitations peuvent être adressées à *M. Edouard A. Bernard, à Saint Denis* (*en bas*) ; de là elles lui seront transmises sans retard aux endroits où il est occupé à donner ses causeries agricoles.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.